

TINCOURT-BOUCLY

Le futur pôle scolaire annoncé pour la rentrée 2017

DE NOTRE CORRESPONDANT
BERNARD DEVILLERS



A TERME, LES QUATRE CLASSES DU REGROUPEMENT SERONT RÉUNIES, SOIT 120 ÉLÈVES.

À LA PROCHAINE RENTRÉE, DANS UN AN, LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DU SECTEUR DE TINCOURT-BOUCLY QUI RÉUNIRA TINCOURT-BOUCLY MAIS AUSSI LONGAVESNES, MARQUAIX-HAMELET, DRIENCOURT, TEMPLEUX-LA-FOSSE ET AIZECOURT-LE-BAS CONTINUERA À S'ARTICULER AUTOUR DE TROIS PÔLES. IL Y AURA UNE CLASSE À LONGAVESNES, UNE À TEMPLEUX-LA-FOSSE ET DEUX À TINCOURT-BOUCLY SUR DEUX SITES.

EN 2017, UN NOUVEAU PÔLE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

LA COMMUNE DE TINCOURT ABRITE AUSSI LA CANTINE ET LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES. À LA RENTRÉE 2015, 82 ÉLÈVES ÉTAIENT SCOLARISÉS AU SEIN DU REGROUPEMENT. UNE CONFIGURATION QUI SE TRANSFORME EN 2017 AVEC LA MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU PÔLE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE DONT LES TRAVAUX VIENNENT DE DÉMARRER. UN PROJET QUI SERA UNE EXTENSION DES BÂTIMENTS UTILISÉS ACTUELLEMENT POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET CONSTRUITS EN 2008.

À TERME, LES QUATRE CLASSES DU REGROUPEMENT SERONT RÉUNIES AVEC POSSIBILITÉ D'UNE 5 E CLASSE ET D'UN ACCUEIL DE 120 ÉLÈVES. LES LOCAUX À USAGE PÉRISCOLAIRES SERONT REGROUPÉS ET AGRANDIS.

«

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT PERMETTRA DE RATIONALISER LES LOCAUX SCOLAIRES DU SISCO EN AMÉLIORANT LA VIE QUOTIDIENNE DES ENFANTS EN LEUR OFFRANT PLUS DE SERVICES ET MOINS DE DÉPLACEMENTS,

NOTE VINCENT MORGANT, MAIRE DE TINCOURT-BOUCLY.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DISPOSERA DE LOCAUX DE PROXIMITÉ POUR TRAVAILLER D'AVANTAGE EN ÉQUIPE ET EN LIEN DIRECT AVEC LES PERSONNES EN CHARGE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

»

UN PROJET QUI A SÉDUIT L'INSPECTION D'ACADÉMIE ET L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE EN PLACE. IL PÉRENNISE AUSSI L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR ET PERMET DE MAÎTRISER LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SISCO ET DES COMMUNES IMPLIQUÉES. SI TINCOURT-BOUCLY PREND EN CHARGE L'INVESTISSEMENT, LES AUTRES COMMUNES DU SISCO CONTRIBUENT AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE STRUCTURE COMME ELLES FONT DÉJÀ ACTUELLEMENT.

COÛT DES TRAVAUX ESTIMÉ À 790 000 € HT. TINCOURT-BOUCLY EN SUPPORTE UN QUART (202 000 €) ; LES 75 % RESTANTS SONT SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT (188 160 €) ; LE DÉPARTEMENT (197 500 €) ; LE CONSEIL RÉGIONAL (94 208 €) ; LA CAF (52 710 €) QUI ACCORDE UN PRÊT DU MÊME MONTANT À LA COMMUNE. UNE ENVELOPPE PARLEMENTAIRE DU DÉPUTÉ DE 2 451 EUROS BOUCLE CE BUDGET.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)